

Mobilité internationale des jeunes

1) Enseignement supérieur (« Horizons »)

Bénéficiaires	Domaines d'intervention	Modalités d'intervention	Remarques
Étudiants inscrits dans un établissement du Finistère	Séjour (études ou stage) d'au moins 2 mois dans le cadre de l'année d'études	Bourse départementale : 100 € par mois dans la limite de 10 mois	Cumulable avec l'aide mobilité. Sont à exclure de ce dispositif, les étudiants étrangers qui se rendent pour un stage ou des études dans leur pays d'origine.
Étudiants finistériens (foyer fiscal dans le Finistère)	Séjour (études ou stage) d'au moins 2 mois	Aide à la mobilité : 250 € à 775 € selon un barème distance/durée (dans la limite de 6 mois), basée sur des critères de ressources familiales	Cumulable avec la bourse départementale, une bourse européenne ou toute autre bourse du même type.
	Séjour (études ou stage) d'au moins 6 mois	Prêt bonifié : prise en charge par le Conseil général des intérêts d'un prêt jeunes pendant 3 ans	Prêt de 1500 à 7500 € Banques partenaires : Crédit Agricole, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Maritime, Crédit Industriel de l'Ouest
Groupes d'au moins 15 étudiants inscrits dans un établissement du Finistère	Séjour collectif d'au moins 1 semaine (6 nuits minimum passées sur place) (voyage d'études s'inscrivant dans le cursus)	55 € / étudiant / semaine (dans la limite de 4 semaines)	Aide versée à l'établissement ou à l'association étudiante au retour, sur présentation d'un rapport
Étudiants inscrits dans un établissement du Finistère se rendant dans une des régions partenaires du département : Csongrad, région du Sud-Ouest de la Finlande, Diégo-Suarez ou Chiloé. Le séjour doit s'inscrire dans le cadre d'un partenariat avec un établissement ou toute autre structure sur place	Séjour individuel (études ou stage) d'au moins 2 mois	450 € pour la Hongrie 600 € pour la Finlande 750 € pour Madagascar 750 € pour le Chili	Aide cumulable avec les aides individuelles ci-dessus ou toute autre bourse du même type
	Séjour collectif d'au moins 1 semaine	100 € / étudiant / semaine / Hongrie 150 € / étudiant / semaine / Finlande 200 € / étudiant / semaine / Madagascar et Chili dans la limite de 4 semaines	L'aide remplace celle de 55 € / étudiants / semaine

Suite →

Bénéficiaires	Domaines d'intervention	Modalités d'intervention	Remarques
Étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans une des régions partenaires du Finistère (Chiloé, Diégo-Suarez, Sud-Ouest de la Finlande, Csongrad)	Séjour (études ou stage) d'au moins 2 mois dans une université ou une entreprise située dans le Finistère	200 € / étudiant / mois Forfait voyage : – 250 € pour les étudiants finnois ; – 325 € pour les étudiants hongrois ; – 400 € pour les étudiants malgaches ; – 400 € pour les étudiants chiliens.	Aide versée aux jeunes

2) Service volontaire européen (SVE)

Bénéficiaires	Domaines d'intervention	Modalités d'intervention	Remarques
Jeunes volontaires finistériens âgés entre 18 et 25 ans	Séjour de 6 à 12 mois dans le cadre du SVE	Forfait mobilité : 400 € Aide complémentaire de 400 € maximum pour un éventuel stage linguistique avant le départ	Projet déjà formalisé, accord de l'Union européenne
Structures finistériennes impliquées dans l'accueil de jeunes volontaires européens	Séjour de 6 à 12 mois d'un jeune volontaire européen dans le Finistère	Forfait accueil : 400 €	
Structures finistériennes impliquées dans l'envoi de jeunes volontaires européens	Séjour de 6 à 12 mois d'un jeune volontaire européen à l'étranger	Forfait envoi : 300 €	

3) Solidarité internationale

Bénéficiaires	Domaines d'intervention	Modalités d'intervention	Remarques
Jeunes finistériens participant au développement d'actions humanitaires dans un cadre associatif ou dans le cadre d'un établissement d'enseignement	Séjour d'au moins 2 semaines (individuel ou collectif)	40 € / jeune / semaine dans la limite de 480 €	Aide versée au jeune pour les séjours individuels et à la structure pour les séjours collectifs

4) Insertion sociale et professionnelle

Bénéficiaires	Domaines d'intervention	Modalités d'intervention	Remarques
Jeunes en insertion sociale ou professionnelle encadrés par une structure et effectuant à l'étranger un séjour dans le cadre de leur parcours d'insertion	Séjour individuel (stage) d'au moins 1 mois	Forfait voyage : 250 € à 475 € (selon la destination) et / ou forfait mensuel de 100 € pour les stagiaires n'ayant pas d'indemnités	Aide versée au jeune
	Séjour collectif d'au moins 1 semaine	100 € / jeune / semaine	Aide versée à la structure

S'adresser à

M. le Président du Conseil général

Direction du développement économique et international (DDEI)

32, boulevard Duplex ♦ 29196 Quimper Cedex